

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JUIN 2020

Le 8 juin deux mille-vingt à 19h45, le Conseil Municipal de la commune de Saint Léger dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DEFOULOUNOUX David, Maire.

Date de convocation : 02/06/2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

ARENE Jean-Claude	CHIERONI Philippe	METREAUD Christine
BONNEAU Régis	DEFOULOUNOUX David	MICHAUX Elodie
BRODU Julien	DENIS Marianne	ROCHARD Cédric
CARREAU Carine	GAUVIN Thierry	VALLART Alain
CHAURAUD Bénédicte	LELEU Sandrine	

Absente excusée : FEILLEUX Christelle

Procuration : Madame FEILLEUX Christelle donne procuration à DEFOULOUNOUX David.

Monsieur VALLART Alain a été élu secrétaire de séance : 15 POUR.

Le Maire annonce que, pour des raisons administratives, les points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour ne peuvent être abordés ce soir.

Lecture et approbation de l'ordre du jour modifié : 15 POUR.

Le Maire déclare la séance ouverte. Ouverture de séance : 20h06.

1. DÉLIBÉRATIONS A VOTER :

1 Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »

Monsieur le Maire expose qu'il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire,

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

2 « Autorisation du Maire à signer les contrats pour les agents contractuels ou en cas de remplacement ou contrats aidés »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour autoriser le Maire à signer les contrats pour les agents contractuels ou en cas de remplacement ou contrats aidés.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 Commission communale des impôts directs

6 postes « Titulaires » et 6 postes « Suppléants » sont à pourvoir.

Conformément à la réglementation, le Maire énonce une liste de 12 noms comme candidat « Titulaire » et une liste de 12 noms comme candidat « Suppléant ».

Après débat, l'un des candidats « Suppléant » se désiste.

Vote des élus : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

4 Mise en place des Commissions Communales

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les Commissions Communales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux, aussi, il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

En préambule, pour faciliter ces élections nominatives, le Maire propose des scrutins à main levée.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission Sécurité et d'incendie :

FEILLEUX Christelle, CHIERONI Philippe et VALLART Alain.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission d'achat et de suivi des matériels et outillage communaux :

BONNEAU Régis, BOUQUET Élodie, CARREAU Carine, CHIERONI Philippe, ROCHARD Cédric et VALLART Alain.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission des bâtiments communaux :

ARENE Jean-Claude, BONNEAU Régis, BRODU Julien et ROCHARD Cédric.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission entretien, travaux de la commune :

BRODU Julien et ROCHARD Cédric.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission location et suivi des salles des fêtes :

CARREAU Carine, LELEU Sandrine et CHIERONI Philippe.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission des finances :

BRODU Julien, CARREAU Carine, DENIS Marianne, LELEU Sandrine, METRAUD Christine et VALLART Alain.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission Syndicat de la Basse Seugne :

BONNEAU Régis, CHAURAUD Bénédicte et FEILLEUX Christelle.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission de la voirie et des chemins :

BONNEAU Régis, CHAURAUD Bénédicte et ROCHARD Cédric.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission défense :

ARENE Jean-Claude, CHIERONI Philippe et VALLART Alain.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission des jeunes et des loisirs :

BOUQUET Élodie, CARREAU Carine, DENIS Marianne, LELEU Sandrine et METRAUD Christine.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission des relations avec les associations :

DENIS Marianne, GAUVIN Thierry, LELEU Sandrine et METRAUD Christine.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission d'édition du Bulletin Municipal et Relation avec la presse :

CHAURAUD Bénédicte, CHIERONI Philippe et VALLART Alain.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

○ Commission d'aide sociale :

BOUQUET Élodie, FEILLEUX Christelle, GAUVIN Thierry, LELEU Sandrine et METRAUD Christine.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

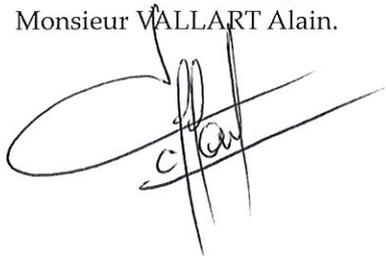
○ Commission fêtes et cérémonies :

DENIS Marianne, GAUVIN Thierry, LELEU Sandrine et METRAUD Christine.

Vote des élus : POUR : 15 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Fin de séance : 20h50

Le secrétaire de séance,
Monsieur VALLART Alain.



Le Maire,
Monsieur DEFOULOUNOUX David

